

les francas

L'éducation en mouvement !



Conseil des jeunes de Sainte-Marie

Carnaval 2016

FRANCAS CCVR

Sainte-Marie

Présents :

Monsieur MARTIN, Monsieur BOITEUX, Monsieur GLAUSER et l'animateur jeunesse de la CCVR.

Excusés : Monsieur LACLEF, Monsieur GEORGES.

1-Sollicitation du Comité des Fêtes de Sainte-Marie.

Le CDJ sollicite Monsieur Georges en qualité de président du Comité des fêtes pour l'organisation du carnaval dans les mêmes conditions qu'en 2014 et 2015. Les jeunes du CDJ l'en remercient par avance.

2-Organisation générale

Date : Samedi 19 mars

Horaires :

- Rendez-vous à **14h00** sur la place du village
- **Départ à 14h30**
- Défilé : environ 1h
- Petits discours (mairie / CDJ) et remise des lots de Monsieur et Madame Carnaval.
- Pot de l'amitié : 15h30 / 17h (**À la C.C.V.R ou dans la salle des fêtes en fonction des disponibilités**).

Le CDJ demandent si :

Le Comité des fêtes souhaite : *(validé par Monsieur GLAUSER)*

- Assurer la manifestation (même base qu'en 2014 et 2015).
- Se charger du Pot de l'amitié. (Boissons, bonbons, crêpes).
- Mettre une sono à disposition (les jeunes s'occupent de la musique).
- Mettre à disposition deux petits stands blancs.

L'accueil de loisirs : *(à Valider par Dimitri LACLEF)*

- Souhaite participer à la journée ?

L' « Entre-aide » souhaite : *(validé par Monsieur GROSCLAUDE)*

- Se charger de sécuriser le parcours du cortège.

Monsieur Gogniat souhaite :

- animer le cortège à l'aide de percussions. Il suivra la calèche de Monsieur Boiteux. **Monsieur Gogniat est absent le 19 mars.**

Monsieur Boiteux souhaite : venir avec sa calèche dans les mêmes conditions qu'en 2014. Le devis est pris en charge par les FRANCAS ados CCVR. *(Validé par Monsieur Boiteux)*

3-Parcours envisagé : (Parcours validé au collectif).

Les Conseillers souhaitent:

Donner rendez-vous aux participants sur la place du village et de descendre rue de Lougres. De continuer rue de **la rigole** et rue de Bavans pour emprunter la boucle de la rue des grands moulins en direction du passage piéton de la grande rue. De poursuivre rue de la Chapelle et rue de Saint-Julien pour faire demi-tour rue d'Echenans. **Retour à la C.C.V.R pour cette année** (Parcours vert en option en fonction du temps).



Trois zones de dangers sont identifiées :

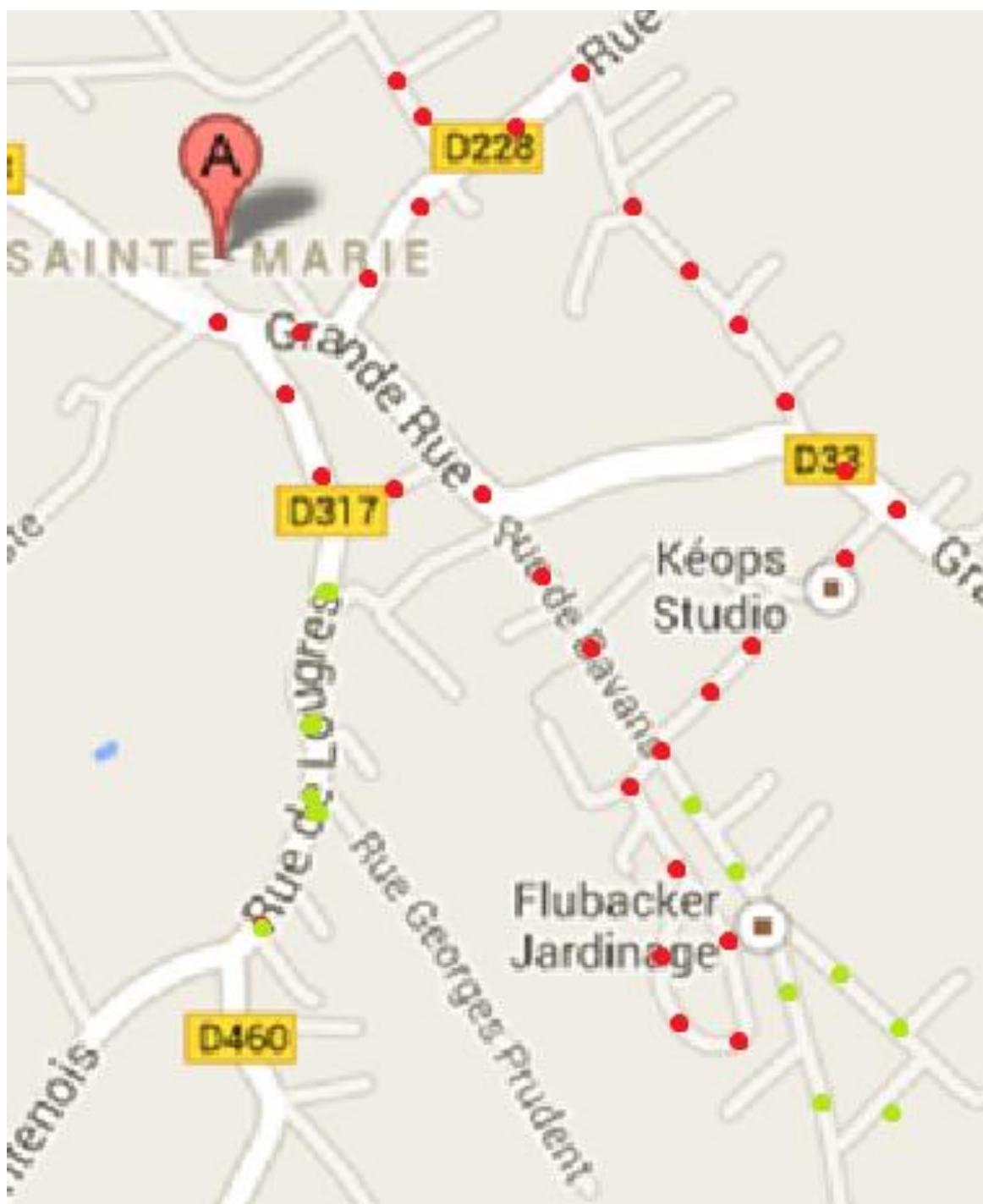
- Au départ du cortège (Grande rue et rue de Lougres)
- Passage piéton de la Grande rue (en direction de la rue de la Chapelle)
- Au retour (rue de Saint-Julien et Place du village)

4- Election de Monsieur et Madame Carnaval

Le CDJ organise un concours du plus beau déguisement lors du défilé. Au retour du cortège sur la place du village, un des membres du CDJ annoncera les résultats avant le pot de l'amitié. Les catégories adultes (1) et enfants (2) seront différenciées. L'animateur jeunesse se charge des diplômes. (À valider par les jeunes du CDJ mercredi 16 mars à 14h00 à la CCVR).

5-Communication

- Les membres du CDJ scolarisés au Collège de Bart se chargent de rédiger les cartons d'invitation et affiches vendredi 11/03 ok
- La mairie imprime les invitations et les affiches. ok
- Le CDJ se répartit la distribution des invitations par secteur d'habitation. ok
- L'animateur jeunesse prévient la presse et s'occupe de l'achat des confettis (si accord mairie) ok
- L'animateur se charge de trouver un percolateur pour le café. ok



ATTENTION : RETOUR À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU RUPT

(Pour le pot de l'amitié du comité des fêtes)

Lors du carnaval : Les jeunes et les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.